

#Soutenez  
KÉLÉ

## TROP, C'EST TROP !

Lyon, le 29/03/2024 - Communiqué conjoint du Collectif de Soutien à Kélé et du Collectif Jeunes RESF 69



**KÉLÉ SOUS LE COUP D'UNE NOUVELLE OQTF (+ INTERDICTION DE RETOUR)**

**MALGRE SES 10 ANS DE PRESENCE EN FRANCE ! MALGRE SON INTEGRATION EXEMPLAIRE !**

### **NE LAISSONS PAS FAIRE !**

Beaucoup connaissent Kélé à Lyon et tout le monde sait qu'il n'a jamais fait de tort à personne ! Keletigui Sylla, dit Kélé, est un ancien mineur isolé, arrivé de Guinée il y a 10 ans, alors qu'il n'avait même pas 15 ans. Il force l'admiration par son parcours d'intégration exemplaire. Ceci malgré toutes les difficultés que lui ont causées le Parquet et le Département peu de temps après son arrivée, en voulant le faire passer pour un adulte de 14 ans de plus que son âge, à cause d'un passeport de voyage fabriqué à une autre identité que la sienne pour lui permettre de quitter son pays...

- **Intégration réussie à travers son parcours scolaire :**

Réussite au CAP en 2016, au Bac Pro en 2018, à un BTS Commerce Management Opérationnel en 2023, après une réorientation scolaire et professionnelle courageusement menée suite à un accident sur une machine dans son école de production, en 2016, ayant entraîné une reconnaissance de handicap par la MDPH.

- **Intégration réussie par ses activités culturelles** dont témoigne notamment la lettre de 55 personnalités locales et régionales du monde de la Culture et des Arts du 30/03/2019 adressée au Préfet de l'époque. Aujourd'hui en atteste encore l'envoi à la Préfète d'une nouvelle lettre de 44 d'entre elles. Kélé a chanté à la chorale « Les Chant' Sans Pap'Yé », joué dans les ateliers et 1ères pièces de théâtre de la « Compagnie Waninga » et du « Théâtre du Désordre des Esprits ». Il écrit dans les ateliers d'écriture de l'« Association Dans Tous Les Sens » à Vaulx-en-Velin, et a publié un livret avec ses poésies : « Écrire sans arrêt ». Son livret a été présenté dans le cadre du festival « Écriture hors les murs » à Vaulx-en-Velin le samedi 3 juin dernier en présence de quelque 200 personnes.

- **Intégration réussie dans la vie sociale**, dont peuvent témoigner toutes celles et ceux qui le connaissent, beaucoup de jeunes et aussi de nombreux Français de tous les milieux socio-économiques et de tous âges. Sur le plan professionnel, Kélé n'a pas pu intégrer l'entreprise commerciale où il effectuait ses derniers stages de BTS parce qu'il n'a pas de papiers, malgré la volonté de la gérante de poursuivre son stage par une embauche. Il n'est pas resté inactif pour autant, et il est désormais indispensable à la bonne marche de la vie familiale d'une maman seule dont il assure la garde des enfants.

### **Alors pourquoi encore une OQTF ?**

**Avec la loi Darmanin, le gouvernement exige des préfetures qu'elles multiplient les OQTF. La Préfète du Rhône fait du zèle en s'attaquant, depuis un bon moment déjà, à des jeunes majeurs totalement intégrés à la société française, dont Kélé.**

Pour Kélé, elle prend prétexte de sa condamnation de 2014 à plusieurs mois de prison pour faux, à cause de son passeport de voyage et des tests osseux, pour remettre en doute son identité et son âge. Elle prend surtout prétexte du fait que Kélé n'a pas fait appel de cette condamnation, alors que c'est par ignorance de ses droits que Kélé n'a pas fait cet appel et alors qu'il aurait probablement gagné son appel comme beaucoup d'autres ont gagné contre le même genre d'accusations.

**Elle ne veut rien savoir, ni du passeport, ni des actes d'état civil, pourtant authentifiés par la Guinée, que Kélé lui a présentés depuis ! Ni de son intégration... Ni même de ses 10 ans de présence en France qu'elle met en doute en réclamant la preuve des 1ers mois passés à la rue par Kélé.**

# Ca suffit, ce broyage de la vie de **KÉLÉ** ! 10 ans de persécution, c'est déjà trop ! **NE LAISSONS PAS FAIRE !**

Dès maintenant, manifestez votre réprobation auprès de la Préfète par mail pour réclamer la levée de l'OQTF et de l'IRTF de Kélé, et sa régularisation !

[pref-sg-pref69@rhone.gouv.fr](mailto:pref-sg-pref69@rhone.gouv.fr)

**Si vous ne l'avez pas déjà fait, SIGNEZ LA PETITION !**

<https://www.change.org/p/pr%C3%A9fet-du-rhone-stop-%C3%A0-l-acharnement-contre-keletigui-sylla>

Un recours contre la décision de la Préfète est lancé au TA. Dès que l'audience sera connue nous nous mobiliserons et nous y serons présent-e-s.



Le 30 mars nous avons participé à la manifestation des Fanfares devant la Préfecture avec une banderole "Non à l'expulsion de Kélé". D'autres rassemblements suivront.

Lyon, le 03/04/2024 - Communiqué conjoint du Collectif de Soutien à Kélé et du Collectif Jeunes RESF 69

#Soutenez  
**KÉLÉ**

 Soutenez Kélé  
 soutenezkele

[soutenez.kele@gmail.com](mailto:soutenez.kele@gmail.com)  
[resfjeunes69@gmail.com](mailto:resfjeunes69@gmail.com)

